



Bien chers tous,

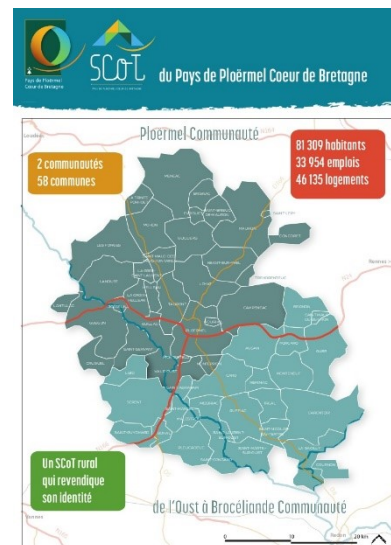


L'année 2017 se termine avec son lot de projets en route ou terminés.

La rénovation de la maison "Gaby" est terminée et nous avons un jeune couple qui loue la partie logement. Il nous reste le local associatif à "occuper". C'est l'ancienne pièce à vivre qui a été rafraîchie et qui attend qu'on lui trouve une utilisation. Toutes les bonnes idées sont les bienvenues pour imaginer une belle destination à ce lieu situé en plein cœur du bourg.

Tous les lots de nos deux lotissements (le Glatinais et le Savino) sont vendus ou retenus. Il nous est donc indispensable de réfléchir à une urbanisation future si nous ne voulons pas refuser l'accès sur notre commune à de nouveaux résidents. Aussi il a été décidé en Conseil Municipal de se porter acquéreur d'un terrain situé à l'entrée Nord de notre bourg afin de mettre en place un nouveau lieu de construction de futurs pavillons. Nous serons bien sûr vigilants à ce que l'ensemble s'intègre à l'image de notre bourg dont nous voulons conserver le "cachet" que bien des visiteurs nous envient.

A ce propos un SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) a été finalisé sur l'ensemble du Pays de Ploërmel auquel nous appartenons pour les plans d'urbanisation. Les Communes, les Services de l'Etat, de la Région ... doivent encore le valider courant de l'année 2018. Nous serons dans l'obligation de mettre notre Carte Communale qui comporte encore un bon nombre de terrains constructibles en concordance avec le SCOT. Comme je l'ai déjà annoncé aux propriétaires de ces terrains, beaucoup redeviendront inconstructibles car la commune n'aura plus que 2,10 ha à consacrer à une urbanisation future et il faudra désigner quelles seront ces futures zones constructibles. Cette mise à jour de la carte communale sera obligatoire et je pense qu'elle se fera de l'automne 2018 à l'automne 2019. Aussi, je recommande aux heureux propriétaires de ces terrains de finaliser leurs projets, d'ici là...



Un autre gros chantier va voir le jour en 2018, c'est la transformation de la maison "Roger" en 2 logements locatifs (1 T2 et 1 T3). Ce réaménagement finira la réhabilitation de notre patrimoine bâti de cette partie du bourg (salon de coiffure, maison "Roger" et maison "Gaby").

Nous avons commencé à réfléchir à un ralentissement du trafic routier dans la traversée du bourg. Des techniciens du Département ont proposé différentes solutions qui doivent être étudiées par le bureau d'études. Dossier compliqué à suivre...

Le gîte "Les Laurentides" propriété de la Communauté de Communes va continuer à être géré par Jean-Claude pendant 7 mois, le temps de remettre en place une procédure administrative qui permettra de trouver un autre gérant à ce bâtiment qui nous tient à cœur.

Vous le savez sans doute, la Communauté de Communes à laquelle nous appartenons s'est agrandie et comprend désormais les territoires de Malestroit, Guer et La Gacilly. C'est une nouvelle façon de travailler avec nos partenaires qui enlève quelque peu de "proximité" aux différents sujets qui nous importent, mais souhaitons que l'ensemble des services soit toujours aussi efficace et à l'écoute de la population.



Encore bien sûr, un grand merci à tous ceux qui acceptent de prendre des responsabilités dans les différentes associations de la commune. C'est toujours du temps passé pour la collectivité et les autres, enrichissant mais ô combien important ! Un grand merci également à nos 3 enseignantes qui prennent bien soin des élèves de notre petite école si importante au sein de la commune. Et enfin, un grand merci au personnel communal pour son dévouement et le temps qu'il passe à faire que notre commune soit agréable à vivre !

Je me joins à l'équipe municipale pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 !



Le Maire, Isabelle MICHEL

